

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet SITE DE COULOMBY - Elevage de Vaches lai sur la commune principale de l'AIOT 27 Rue du Royaume 62380 Coulomby.

La référence de votre dossier est A-3-QJB2GHV26 et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 17/07/2023 à 12h06 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets.....)

Les prescriptions applicables à l'installation

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **75114861000015**

Raison sociale **GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN DES SOURCES DE LA LIANE**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

49 RUE QUESQUES

62240 QUESQUES

Signataire

Qualité : **CO-GERANT**

Référent

Fonction : **exploitant**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **SITE DE COULOMBY - Elevage de Vaches lai**

Description des activités :

Le GAEC des Sources de la Liane est connu sur deux sites. - 49 rue des Bidalanches à Quesques - 27 rue du Royaume hameau de Harlette à Coulomby. Le siège à Quesques est dédié à l'élevage de chiens et de bovins viande. Le site de Coulomby, hameau de Harlette est dédié à l'élevage de bovins lait. Les deux sites sont indépendants (activité, alimentation en eau, électricité, approvisionnement fourrages, matériel et plan d'épandage). La présente modification de déclaration concerne le site de Coulomby et son élevage de vaches laitières.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **27 Rue du Royaume 62380 Coulomby**

X : 629646

Y : 7069398

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Sur le site de Coulomby, afin de permettre le développement de l'atelier laitier pour 120 vaches, une extension de la stabulation des vaches sera réalisée en complément de la transformation de la fumière couverte en stabulation logette raclé lisier. Cette extension est à plus de 100 mètres des tiers ainsi que la réalisation de la fosse nécessaire pour avoir 6,5 mois de capacités de stockage sur le site. Dans le même temps, deux nouveaux silos conforteront les trois existants.

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 120 u	Nombre de vaches 120 u	D

6 - Mode d'exploitation

Prescriptions applicables

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**

Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

Les vaches laitières en production passeront en logettes raclées lisier (102 places). Les places supplémentaires seront réalisées dans la fumière couverte qui n'est plus nécessaire et dans l'extension créée dans le prolongement à plus de 100 mètres des tiers. La salle de traite ne sera pas modifiée. Une nurserie sera aménagée à proximité. Dans l'extension, des parcs paillés permettront d'accueillir les vaches tarées et les génisses prêtes à vêler. Les capacités de stockage seront confortées par la création d'une fosse extérieure permettant une autonomie de 6,5 mois. Les génisses ne subiront pas de modification dans leur unité en aire paillée curée tous les 2 mois avant le stockage "bout de champs".

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

source_de_la_liane_SITU.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

source_de_la_liane_MASSE.pdf

Modification des prescriptions applicables :

derog_source_Liane.pdf